

Première session de 2009

Genève, 16-20 février 2009

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Soumis par la présidence *

1. Ouverture de la session du Groupe d'experts gouvernementaux.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Reconduction du Règlement intérieur.
4. Organisation des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux, y compris ceux des Réunions d'experts militaires et techniques.
5. Documentation de base.
6. Armes à sous-munitions.
7. Rapport des Réunions d'experts militaires et techniques.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport d'activité.

* Document soumis après la date prévue, dès qu'il a été reçu par le secrétariat.